



## **Indiens isolés à la frontière Pérou-Brésil**

### **Questions & réponses**

#### ***Qui sont les Indiens isolés de cette région?***

Plusieurs groupes d'Indiens isolés vivent dans la région frontalière du Brésil (Etat d'Acre) et du Pérou (département de l'Ucayali).

La FUNAI, le département des affaires indigènes du Brésil, estime qu'il y a au moins quatre groupes d'Indiens isolés dans l'Etat d'Acre et il y en aurait deux du côté péruvien de la frontière.

Nous ne savons pas comment il s'autodénomme et ne connaissons pas leur langue.

Ils sont probablement les descendants des groupes qui ont fui les ravages du boom du caoutchouc à la fin du XIXe siècle, lorsque des dizaines de tribus ont été réduites en esclavage ou anéanties. Cela explique sans doute pourquoi les groupes isolés vivent aujourd'hui dans les régions reculées des sources des rivières.

#### ***Comment vivent-ils?***

Ils chassent, pêchent et collectent des fruits de la forêt. Certains cultivent aussi des bananes et du manioc dans de petits jardins. Ils vivent dans des maisons communautaires couvertes de feuilles de palmiers.

#### ***Combien sont-ils?***

Il est difficile d'évaluer leur nombre. La FUNAI estime à plus de 600 leur population du côté brésilien de la frontière.

#### ***A quels problèmes sont-ils confrontés?***

Au Pérou, les bûcherons clandestins ouvrent des routes au bulldozer sur les terres des Indiens isolés, y installent leurs campements et abattent des acajous et autres essences précieuses. Leur présence oblige les Indiens à fuir de l'autre côté de la frontière, dans l'Etat d'Acre au Brésil où ils s'exposent à des conflits avec les Indiens sédentaires et isolés qui vivent dans ces territoires.

Des trafiquants de drogue cultivent la coca sur le territoire des Indiens isolés dans la réserve Murunahua au Pérou. D'autres ont saccagé et occupé un poste du gouvernement du côté brésilien de la frontière.

### ***Où va ce bois?***

L'acajou exploité au Pérou est principalement exporté aux Etats-Unis, mais une partie est destinée au marché national.

### ***Est-ce la première fois qu'un peuple isolé cherche à établir le contact?***

Il est très rare mais pas impossible que des groupes isolés prennent contact avec le monde extérieur. Dans ce cas précis, la FUNAI estime que les Indiens en ont probablement été contraints par les activités des bûcherons clandestins et des trafiquants de drogue qui ont envahi leur territoire.

### ***Sont-ils menacés de disparition?***

Les Indiens isolés sont extrêmement vulnérables. Ils font face à des trafiquants de drogue lourdement armés et à des bûcherons clandestins qui n'hésitent pas à les tuer s'ils tentent de défendre leurs terres et leurs villages. Tout contact avec des groupes indiens sédentarisés ou des étrangers peut décimer une communauté entière car ils n'ont aucune immunité face à des maladies telles qu'un simple rhume, la grippe, la rougeole ou la varicelle.

Si leur territoire n'est pas efficacement protégé, ils risquent de disparaître. Au Brésil, des groupes récemment contactés, comme les Akuntsu qui ne sont plus que cinq membres, sont menacés d'extinction. Ils sont les seuls survivants d'un génocide silencieux perpétré par les envahisseurs de leurs terres et pilliers de leurs ressources.

### ***Quelles mesures sont prises par les autorités pour les protéger?***

Le gouvernement brésilien a reconnu et délimité plusieurs territoires pour les Indiens isolés de l'Etat d'Acre. Il les a accompagnés durant plus d'une vingtaine d'années et a établi des postes de garde dans la région qui sont malheureusement fermés depuis plusieurs années.

Le gouvernement péruvien a créé deux réserves pour les Indiens isolés dans la région, mais n'a pas fait suffisamment d'efforts pour stopper l'exploitation forestière illégale.

En mars 2014, les gouvernements brésilien et péruvien ont signé un accord de coopération transfrontalière pour la surveillance et la protection des territoires des Indiens isolés.

### ***Quels sont les droits des Indiens isolés?***

En vertu de la législation internationale relative aux peuples indigènes et tribales (Convention 169 de l'OIT), ils ont le droit de posséder leurs territoires traditionnels. Le Pérou et le Brésil ont créé des réserves pour ces tribus dans la région frontalière mais n'ont pas reconnu leurs droits à la propriété foncière.

### ***Quel est leur avenir?***

Lorsque les Indiens isolés peuvent vivre en paix sur des territoires protégés, ils peuvent prospérer. Les photographies aériennes d'un groupe isolé de la région prises en 2010 montrent un peuple fort et en bonne santé.

Cependant, ils ne survivront que si les gouvernements appliquent la législation en vigueur, protègent leurs terres et respectent leurs droits à rester isoler et mener la vie qu'ils ont choisie. Sinon, tels les Akuntsu et tant d'autres tribus durant les cinq cents dernières années, ils seront anéantis.

### ***Que fait Survival?***

Survival a lancé une [campagne urgente](#) appelant les gouvernements péruvien et brésilien à protéger le territoire des Indiens isolés. Ils sont les peuples les plus vulnérables de la planète, ils ne survivront que si leurs territoires sont protégés.